Informer pour construire ensemble notre territoire Numéro 04

ARCINS

ARSAC

CANTENAC

CUSSAC-FORT-MÉDOC

LABARDE

LAMARQUE

LUDON-MÉDOC

MACAU

MARGAUX

LE PIAN-MÉDOC

SOUSSANS

Communauté de Communes



LABARDE

LAMAROUE

LUDON-MÉDOC

MACAU

MARGAUX

LE PIAN-MÉDOC

SOUSSANS



La nouvelle fiscalité locale

Les recettes propres et ajustables des communes reposaient, avant la création des Communautés de Communes (CdC), sur quatre taxes: la Taxe Professionnelle (TP), et ce que l'on appelle les « trois impôts ménages » à savoir la Taxe d'Habitation (T.H), la Taxe sur le Foncier Bâti (T.F.B) et la Taxe sur le Foncier Non Bâti (T.F.N.B).

Depuis la création de notre Communauté de Communes Médoc-Estuaire, la Taxe Professionnelle est intégralement versée à cette structure de coopération intercommunale.

Tous les Conseillers Communautaires ont voté, lors de la création de la CdC en décembre 2002, la mise en place de ce que l'on appelle la Taxe Professionnelle Unique (T.P.U). Par là même, ils ont refusé le principe de la taxe additionnelle. En clair, ils étaient hostiles à tout impôt supplémentaire supporté par les ménages. En effet, la taxe additionnelle permet aux CdC de voter un taux applicable sur les bases des T.H, T.F.B et T.F.N.B.

La taxe professionnelle créée le 29 juillet 1975 a été remplacée, dans la loi de finances pour 2010 (loi du 30 décembre 2009) par la Contribution Économique Territoriale (C.E.T.) composée:

- d'une Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les bases foncières de l'entreprise.
- d'une Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) assise sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise et due uniquement à partir de 500 000€ de chiffre d'affaires. Sur cette dernière cotisation, la CdC ne perçoit que 26.5 %, le reste étant réparti au bénéfice du Département 48.5 % et de la Région 25 %.

Par ailleurs, pour être précis, une nouvelle taxe a été créée et complète la C.E.T. il s'agit de l'I.F.E.R. Imposition Forfaitaire des Entreprises des Réseaux (énergie, télécom...).

Enfin, la TaSCom, Taxe sur les Surfaces Commerciales, est versée au bloc Commune/Communauté de Communes.

Dans cette nouvelle répartition de la fiscalité à partir de 2011, deux modifications significatives doivent être

- · les Taxes sur le Foncier Non Bâti perçues par la Région et le Département deviennent une taxe additionnelle au bénéfice des CdC.
- · La Taxe d'Habitation sera exclusivement perçue par le bloc Commune/Communauté de Communes. Ainsi, la part départementale de cette T.H devient une taxe additionnelle au bénéfice de la CdC (la Région ne la perçoit plus depuis 2001).

La nouvelle loi nous impose donc un dispositif fiscal – la taxe additionnelle – auguel les élus communautaires étaient unanimement hostiles.

Ce nouveau dispositif fiscal a, enfin, deux conséquences politiques majeures pour les élus:

- ils devront voter leurs propres taux dans le cadre des décisions budgétaires 2011.
- ils ont voté, le 7 octobre 2010, leurs propres abattements au bénéfice de la part de T.H perçue par la CdC.

Devant les incertitudes qui s'attachent à ce type de réforme dont vous comprenez tous la complexité, les élus, par leur vote, ont souhaité, dans un contexte économique tendu, prendre en compte la situation difficile des familles. Les abattements votés sont les suivants:

- abattement général à la base: 5 %
- · abattement spécial à la base: 10 %
- · abattement pour charge de famille:
- 15% de la valeur locative movenne des logements pour chacune des deux premières personnes à charge
- 25 % à partir de la troisième personne.

Par ce vote, l'ensemble des élus a su faire preuve de compétence et de maturité. Pour le vote des taux, il devra faire preuve de responsabilité et de courage politique.

Gérard DUBO

Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire



A chaque parution, nous vous présentons les délégués communautaires d'une commune. Dans ce numéro, les délégués communautaires d'Arsac

En 2010, notre Communauté de Communes a validé sa stratégie de développement touristique en structurant les actions à venir autour de l'œnotourisme, de la valorisation de notre capital naturel et architectural, et de l'accueil des touristes sur notre territoire. De la richesse des marais de l'Estuaire aux bilans de l'année écoulée, notre dossier Tourisme vous présente les actions passées ou à venir, qui témoignent toutes d'un potentiel incontestable de notre territoire.



ARCINS





Aline SALLEBERT Adjointe au maire

ARSAC

CANTENAC CUSSAC-FORT-MÉDOC LABARDE LAMARQUE LUDON-MÉDOC

SOUSSANS

MARGAUX LE PIAN-MÉDOC







Nadine DUCOURTIOUX Adjointe au Maire



Sommaire

Environnement Mise aux normes de nos déchèteries p02

p 03-05 Tourisme Le Marais d'Arcins Les richesses touristiques de nos communes

Vie locale Nouvelle fiscalité Vos travaux sont-ils conformes?	p06
Petite enfance Micro-crèche et RAM ça marche	p07
Voirie Par les chemins de traverse	p08
Gironde numérique Internet haut débit pour tous	p09

Mise aux normes, rénovation et modernisation...

NOS DÉCHÈTERIES GAGNENT EN QUALITÉ D'ACCUEIL ET DE SERVICE

Une déchèterie doit savoir évoluer avec les besoins des usagers. En 2010, plusieurs travaux d'amélioration ont été menés afin d'assurer un meilleur accueil et service au public. Un traitement différencié entre particuliers et professionnels va également être instauré dans quelques mois.



Des améliorations notables...

Début 2010, SITA Sud Ouest, le nouveau prestataire, a réalisé conjointement avec la CdC la remise en état des bavettes des quais, des peintures, de la signalétique et des locaux des gardiens. La sécurisation des lieux a été également à l'ordre du jour avec la mise en place de garde corps. De nouvelles bennes de récupération du bois et des déchets ménagers spéciaux (solvants, peintures, piles, néons, huiles moteur...) permettent à présent d'être encore plus performant en termes de tri et de recyclage.

...et une tarification plus juste.

En mai 2011, la prise en charge des déchets des professionnels sera désormais facturée. Ceux-ci génèrent en effet des quantités à traiter bien plus importantes que celles des ménages.

Le mémo des déchèteries



ACCÈS

Il est libre, gratuit et réservé aux seuls résidents de la Communauté de Communes détenteurs de l'autocollant (à apposer sur le pare brise) remis par leur mairie sur présentation des cartes grises (2 maximum par foyer).

REFUSÉS!

Nous évoquons souvent les produits que l'on peut déposer en déchèterie, moins ceux qui ne sont pas pris en charge du fait de leur dangerosité ou toxicité. En voici les principaux: bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, déchets amiantés, déchets d'activités de soins (aiguilles, seringues,...). Dans la mesure où il existe un ramassage organisé, le dépôt d'ordures ménagères n'est bien sûr pas autorisé.

LE BON GESTE

De nombreux commerçants et enseignes se proposent de reprendre votre ancien appareil électrique ou électronique (ordinateur, télévision, électroménager) lors de l'achat d'un neuf. N'hésitez pas à profiter de ces services qui vous évitent des déplacements et allègent la gestion des déchets dans les déchèteries.

Vos déchèteries

Arsac:

lieu dit la Passe de Monteil, Av. de Lesclause.

Du 1er octobre au 31 mars 2011

Du lundi au samedi 8h-12h, 14h-17h Dimanche 8h-12h

Cussac-Fort-Médoc, Route de Saint-Laurent

Du 1er octobre au 31 mars 2011

Du lundi au vendredi 14h-17h Samedi: 8h-12h, 14h-17h Dimanche 8h-12h



Composteur

DEMANDEZ LE VÔTRE

Le composteur permet de réduire les déchets à la source. La Communauté de Communes a choisi d'encourager cette pratique naturelle et de bon sens en proposant des kits de compostage composés d'un composteur, d'un bio seau et d'un guide. Demandez le vôtre contre une participation de 15 euros. Attention, les quantités restantes sont limitées, les premiers demandeurs seront donc les premiers servis.

ET ÇA MARCHE!

L'opération « composteur » a été lancée début 2010 et a permis aujourd'hui d'équiper 10% de la population du territoire. Compte tenu de ce « joli score », l'initiative sera sans doute renouvelée.

Les Marais d'Arcins source de toutes LES CURIOSITES

Lieu de rendez-vous des promeneurs amateurs de vie sauvage et des vététistes aventureux, les Marais d'Arcins révèlent toute leur beauté et leurs mystères sous la houlette de la Communauté de Communes Médoc Estuaire... et l'initiative de jeunes enfants très inspirés.

A la recherche de la cistude

Notre marais (l'un des plus «historiques» du Médoc) abrite une étonnante diversité de faunes et de flores changeantes au gré des saisons. C'est le cas de la nivéole d'été par exemple. Ici, certaines espèces rares et menacées ont trouvé un refuge naturel protégé qui peut assurer leur quiétude et leur survie. C'est le cas de la Cistude d'Europe ou du Vison d'Europe. Mais plus encore, il est le témoignage « pour de vrai » du travail des hommes qui, par leur maîtrise hydraulique et l'extraction de la tourbe, ont façonné de manière particulière le paysage. Pour toutes ces excellentes raisons, les marais d'Arcins sont classés en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).

Balade au naturel.

La Communauté de Communes Médoc Estuaire a choisi de faciliter la découverte des lieux avec la mise en place d'un parcours pédagogique permettant d'explorer ces magnifiques « zones humides », selon la terminologie scientifique consacrée. Pour cela, des panneaux ont été élaborés par les enfants de l'école d'Arsac... « un grand merci à Philippe Josse, le directeur de l'école élémentaire ». Grâce aux services techniques d'Arcins, ils ont ensuite pu être posés dans le marais.

Très bientôt, des fiches techniques seront mises à votre disposition à la Maison du Tourisme du port de Lamarque, à la Mairie d'Arcins et à la Communauté de Communes Médoc Estuaire à Arsac.

Belle balade!





LES RICHESSES TOU DE NOS COMMUNES

Le Point Info Tourisme Margaux Saveurs, plébiscité!

Ouvert le 10 mai et fermé après le marathon du Médoc le 12 septembre, le point Info Tourisme Medoc Estuaire du port de Lamarque a accueilli un peu plus de 18000 personnes, soit près de 175 personnes par jour (contre 8 192 entrées en 2009)!

Son emplacement idéal, près du bac, permet de capter une clientèle d'étrangers (17%), mais plus largement de français à 83%, dont une majorité de girondins.

Si la plupart des personnes souhaitaient un renseignement sur le bac, les hôtesses ont également eu de nombreuses demandes d'informations sur le patrimoine bâti (Citadelle de Blaye, Fort Médoc..), les propriétés viticoles et le patrimoine naturel (visites des îles..). Ce dernier point confirmant bien l'attrait du grand public pour une découverte en douceur de nos richesses naturelles que sont les marais et la vie de l'Estuaire, à pied, à vélo ou en bateau.

Une synthèse des remarques recueillies auprès des visiteurs permet de dégager de grands points de satisfaction autour de l'exposition de photos de Michel Le Collen notamment, et de l'accueil du Point Info Tourisme. Les points à améliorer pour développer le tourisme portent plutôt sur l'ouverture des châteaux le dimanche ou l'utilité d'une conseillère parlant allemand.

3^{ème} édition en vue!

«L'évènement 2010 a tenu ses promesses avec près de 3500 réservations » se réjouit Serge Fourton, Président de Margaux Saveurs. Du 19 au 21 novembre, les communes de l'appellation Margaux (Arsac, Cantenac, Labarde, Margaux et Soussans) ont rivalisé d'imagination pour accueillir de nombreux amateurs, à travers différentes animations : ambiance plus familiale pour le goûter des enfants ou un safari dans les vignobles; ateliers découverte autour du vin et des produits du terroir; animations plus techniques autour de l'influence du tonnelier ou du verre... Très évènementiel, Margaux Saveurs a su également donner toute sa place à la musique et plus de 600 personnes se sont pressées aux concerts.

L'équipe en place a su exploiter efficacement les réseaux sociaux et la presse pour relayer l'information. Incontournable, le site internet relié à la Centrale de réservation a enregistré 4749 visites. «Cette année, nous avons donné plus de visibilité à la manifestation à travers les médias, précise Serge Fourton. Organiser cet évènement à Margaux hors saison est un vrai défi que tous les membres de l'Association Margaux Saveurs ont su relever, en totale collaboration avec les élus de tous les villages A.O.C».

2011? Si toutes les orientations ne sont pas encore arrêtées, il est toutefois question d'une vente aux enchères de vins de Margaux, au profit de la rénovation du clocher de Soussans.

Une chose est sûre : rendez-vous est pris les 18, 19 et 20 novembre 2011.



Chrystel Colmont place le développement touristique parmi les enjeux-clé de l'action politique communautaire.



Quels sont vos projets pour renforcer le Point Info Tourisme de Lamarque?

Chrystel Colmont: En 2011, nous souhaiterions organiser un point de location vélos pour proposer aux personnes qui descendent du bac de faire des balades cyclistes dans les marais. Dans le même ordre d'idée, nous envisageons également des locations de calèches pour se promener dans les vignobles, et des balades nautiques pour partir visiter les îles. Enfin, nous aimerions relier le port de Lamarque avec le bourg, afin de promouvoir le Dôme et sa vue panoramique.

RISTIQUES Solde par un bilan extrêmement

Riche en projets et en initiatives, l'année qui s'achève se solde par un bilan extrêmement positif, qui montre un engouement certain pour les attraits de notre région. Petit tour d'horizon des actions en cours qui témoignent toutes d'une ambition commune : organiser des flux touristiques raisonnés, dans le respect de notre environnement naturel.

Quand le monde regarde Margaux, il admire aussi nos communes

Comment tirer parti de la notoriété internationale de l'A.O.C Margaux pour développer le flux touristique vers nos communes? Pour les élus de Médoc Estuaire, l'un des éléments de réponse passe par la mise en place sur le territoire d'un Office de Tourisme. L'ambition des élus va très loin puisqu'au-delà des missions évidentes d'accueil, d'information et de promotion du territoire, l'Office de Tourisme devra proposer un concept original autour du vin. Le projet «Découverte et expérience » est au cœur du dispositif: il s'agit d'imaginer une animation originale et attractive, faisant du visiteur un acteur dans un parcours de découverte sensorielle.

Une boutique est également prévue, avec une gamme composée de productions locales.

Un cabinet d'études spécialisé est actuellement en train de travailler sur la faisabilité du projet, dans ses différentes composantes: planning, implantation, financement, fonctionnement, définition du concept «Découverte et expérience»... Dans le cahier des charges, les élus ont défini leur niveau d'exigence: un positionnement original autour de prestations de qualité, et des propositions qui se distinguent par leur originalité. A la hauteur de la renommée de Margaux!

Renforcer les atouts de l'Estuaire

Au titre de sa double compétence pour l'aménagement de la façade estuarienne, et de la gestion des équipements sur les ports et les marais, la Communauté de Communes vient d'engager une vaste étude portant sur les ports de Macau, Cantenac et Soussans.

Riche de son immensité, mais aussi de paysages fluviaux, d'îles et de marais verdoyants, l'Estuaire possède un capital d'attractivité qu'il s'agit de renforcer, tout en préservant son équilibre naturel.

Une première phase, confiée à un bureau d'études, analyse les besoins des professionnels actuels et potentiels: bateliers, loueurs de kayaks, hôteliers, propriétaires viticoles... Il s'agit de comprendre leurs attentes et leurs projets, pour mieux évaluer ensuite les aménagements à entreprendre.

L'objectif est ensuite de définir la faisabilité d'aménagements nautiques et terrestres, à créer ou réhabiliter, en associant l'ensemble des constituants de la façade estuarienne: ports, berges, marais, sites touristiques, viticulture... Ces propositions s'inscriront bien entendu en complément des dispositifs existants: plan local de randonnée, charte de l'estuaire menée par le SMIDDEST (Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde), réglementation.

Préserver ce lieu unique, développer ses atouts, valoriser sans dénaturer... tels sont les axes de travail pour les mois à venir.

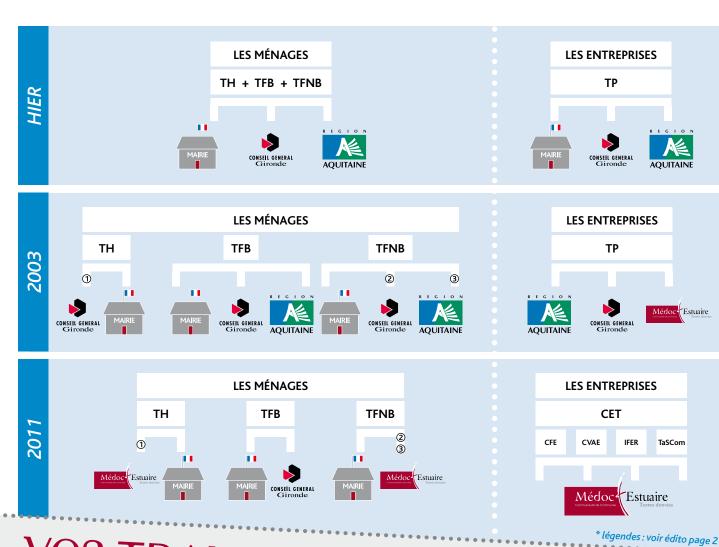
D'une facon plus générale, quels espoirs mettez-vous dans le développement touristique ?

C.C: Nous avons une vraie légende sur le territoire, celle de Margaux, et les œnophiles du monde entier viennent naturellement ici. Notre intention est de capter cette clientèle, sans oublier les golfeurs qui fréquentent les parcours du Pian et de Margaux, et d'inciter ces visiteurs à rester ici et à consommer autrement. Tous les projets présentés dans ce dossier vont dans ce sens et doivent être à la hauteur de cette réputation internationale. Nous devons mettre au point une palette d'offres d'accueil, de séjours et d'activités plus variée et qualitative, en créant des synergies entre tous

les acteurs : l'appellation Margaux et les autres appellations, les restaurateurs et les hôteliers, les activités touristiques et de loisirs, etc...



La nouvelle FISCALITÉ LOCALE ILLUSTRÉE*



VOS TRAVAUX sont-ils conformes?

Vous avez déposé un permis de construire, il est accepté et votre chantier a débuté? Assurez-vous bien maintenant d'être en règle avec la loi, notamment sur l'affichage obligatoire sur le chantier. Les communes étant désormais responsables devant la loi du suivi des permis, elles ont regroupé ces prérogatives au sein de la Communauté de Communes, notamment en terme de surveillance du permis de construire.

La Communauté de Communes a désormais la compétence pour contrôler celui-ci mais également l'achèvement et la conformité des travaux effectués. Compétence pouvant aller jusqu'à la prise de sanctions en cas de non-respect vis-à-vis du permis déposé, de défaut d'affichage ou encore de construction sans autorisation.

Les fonctionnaires de la police communautaire sont d'ores et déjà formés à ces nouvelles règles. Leur action s'insérera au sein d'une cellule urbanisme, mise en place dans chaque commune. Composée d'un élu, d'un agent administratif et d'un agent de police affecté, elle a toute autorité pour écrire au propriétaire en cas de défaut constaté, voire de s'opposer à la conformité des travaux, et intervenir ainsi plus rapidement en cas d'anomalie.

Rappel

Une fois accordé, un permis de construire est valable deux ans et devient caduc si les travaux n'ont pas commencé dans cet intervalle.

Le permis est affiché en mairie. Il appartient au propriétaire de l'apposer sur le chantier, pendant la durée des travaux, en respectant les obligations de la loi: l'affichage continu durant les délais du chantier, la véracité des mentions qui y sont portées, les dimensions du panneau, la lisibilité depuis la voie publique.

Petite structure pour petite enfance

PREMIERS PAS REUSSIS

Conduite par les élus de la Communauté de Communes, la politique sur la petite enfance avance à grands pas. L'ouverture de la microcrèche de Cantenac et les travaux du Relais Assistantes Maternelles (RAM) sont les points les plus visibles – mais pas les seuls – de cet engagement envers les parents et leurs enfants.

La micro-crèche de Cantenac, ça marche!

Rappelons-le, les micro-crèches ont pour vocation de proposer aux parents des solutions d'accueil légères, encadrées et de proximité dans les zones d'habitations disséminées. La structure de Cantenac offre ce service depuis le 23 août 2010.

Supervisés par Bernadette Brunon, quatre agents diplômés et une éducatrice prennent soin de nos bambins. Tout est là, mais en version miniature: dortoir, salle d'activité, jardin équipé, salle d'hygiène et la cuisine pour un budget global très raisonnable (117000 euros).

Touche finale au Relais d'Assistantes Maternelles de Cussac

Les travaux du local dédié au RAM sont dans leur dernière ligne droite. Ils devront s'achever en février 2011. Les élus ont ici également mis les bouchées doubles tant ce dossier est considéré comme prioritaire et vital à nos communes. Le RAM est là aussi une réponse de proximité aux besoins croissants des assistantes maternelles dont le nombre a augmenté.

En attendant l'ouverture prochaine, les animations ont lieu à la bibliothèque le lundi matin, de 9h à 12h. Elles sont animées par Céline Pignol, qui est également l'éducatrice et le référent technique de la micro-crèche. Une fois les travaux terminés, le RAM deviendra un lieu d'accueil, de rencontre et de travail pour les assistantes maternelles et les parents.

La micro-crèche accueille 9 enfants à temps complet et partiel, soit 16 familles concernées provenant d'Arsac (2), Ludon (1), Labarde (1), Soussans (1), Cussac (2), Macau (2), Lamarque (1), Cantenac (4), Margaux (1) et Arcins (1).

Horaires: 7h30 / 18h30.

Fermetures 1 semaine à Noël, 3 semaines l'été
et 1 semaine au printemps

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Service Petite Enfance: 05 57 88 91 92 enfance@medoc-estuaire.fr



tri logique



Votre voirie...

PAR LES CHEMINS DE TRAVERSE

Croire qu'il suffit d'un peu de goudron pour «refaire la route», est un raccourci manifeste. Avant cette ultime opération, de nombreuses étapes préalables sont nécessaires. Elles ont pour objectif de réaliser la bonne opération, au bon moment, au bon endroit… et au meilleur coût. En route:

De la méthode!

La voirie de la Communauté de Communes est l'objet de toutes les attentions. C'est en effet par ces routes que vous allez travailler, rentrer chez vous, amener les enfants à l'école, faire vos courses. Cette année, un laboratoire a effectué un diagnostic précis sur certaines sections. Ceci dans le but d'appliquer une méthode de réfection adaptée à chaque voie.

Cette étude passe par plusieurs étapes. La récolte des résultats aboutit à des préconisations de renforcements ou de réfections nécessaires à la remise à niveau de la qualité de service et de sécurité de chacune des routes étudiées.

Action!

Toutes les investigations réalisées cette année ont permis à la Communauté de Communes de programmer les travaux nécessaires pour les deux années à venir. Ils concerneront le chemin du CAMP, la rue des RESINIERS, la rue des ECUREUILS, la route de PESEOU, la route de LAGUNEGRAND, le chemin de MALLERET, l'avenue de LESCLAUSE, l'allée de BALZAC et le chemin de LA DIE.

Le recueil des données de trafic

Vous connaissez ces câbles qui traversent la route. Ils comptabilisent les données de trafic (nombre de passages, de véhicules légers / lourds, mesures de vitesses).



Les relevés topographiques

Ils permettent un relevé précis des voies. Ils sont aujourd'hui effectués à l'aide d'une station robotisée équipée d'une station GPS.

Le constat visuel

L'inspection visuelle de l'ensemble du linéaire est réalisée à pied par deux agents placés de part et d'autre de la route de manière à identifier les problèmes ponctuels.

Les sondages de reconnaissance

Ils permettent d'une part, d'identifier la nature et l'épaisseur des différentes couches de matériaux de la chaussée existante et d'autre part, de caractériser le sol support. Ils sont effectués tous les 100 mètres.

Ces sondages sont complétés par une lecture au radar géologique qui détermine les épaisseurs des couches de matériaux et les désordres pouvant affecter celles-ci.





Les mesures de déflexions

Ce terme technique désigne la mesure de la déformation de la route au passage d'un essieu de véhicule chargé à 13 tonnes. Elle donne donc une indication sur la portance et la rigidité de la chaussée.









Internet pour tous. OUI POUR TOUS!

La Communauté de Communes Médoc Estuaire s'est engagée dans l'accès au haut débit pour tous. C'est une résolution majeure initiée en 2007 et qui se concrétise aujourd'hui. Mais ce qui est simple en milieu urbain, comme à Bordeaux par exemple, devient extrêmement plus complexe dans les zones où l'habitat est dispersé.

Le coup de pouce numérique du département.

Si l'accès au réseau fibre optique n'est pas possible ou si le débit n'est pas suffisant, vous pouvez prétendre au débit de 2Mb/s via un abonnement satellite dont le décodeur est financé par le Conseil Général de la Gironde à hauteur de 200 € TTC.

Et demain?

Le syndicat mixte propose à présent de poursuivre sa mission d'augmentation du débit sur la Gironde avec la mise en place d'un schéma directeur qui, à terme, nous rendra éligible au très haut débit.

Communiquer mieux... et plus vite

Internet est, pour la majorité d'entre nous, un mode «naturel» d'accès à l'information, au savoir et une possibilité de communication qui ouvre, tant au particulier qu'au professionnel, des perspectives nouvelles. Soyons lucides, comment pourrions-nous nous en passer aujourd'hui ?

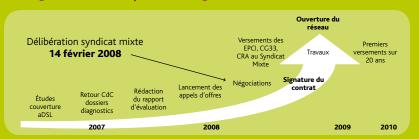
L'offre proposée par les opérateurs actuels ne permet pas à tous les usagers de bénéficier des mêmes services en termes de débit et d'accessibilité. Une desserte aussi inégale du territoire n'était pas acceptable. C'est pourquoi, après avoir étudié diverses possibilités, la Communauté de Communes Médoc Estuaire a décidé, le 14 février 2008, d'adhérer au syndicat mixte départemental Gironde Numérique. Ceci afin de résoudre les difficultés d'accès rencontrées sur le territoire et promouvoir le développement des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication).

Le projet Gironde Numérique

A l'initiative du Conseil général de la Gironde, le syndicat mixte GIRONDE NUMERIQUE voit le jour le 1^{er} aout 2007 avec pour objectifs :

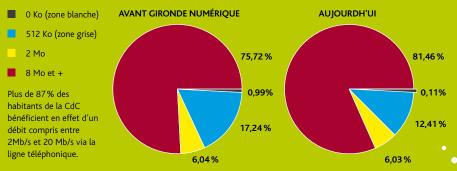
- De couvrir des Zones Blanches (absence de débit internet).
- D'améliorer les zones grises (500Ko/s <débit < 2M0/s).
- De permettre aux zones d'activité, collèges, lycées et SDIS d'accéder au très haut débit par liaison fibre optique..

Le planning du déploiement



Où en sommes-nous aujourd'hui?

Après les importants travaux réalisés dans les délais impartis, la mise en place s'avère un succès pour notre Communauté de Communes.

















Services de la Communauté de Communes



le 15 février, découvrez le www.cc-medoc-estuaire.fr

Infos légales DIRECTION DE LA PUBLICATION: Gérard Dubo

DIRECTION DE REDACTION:

Chrystel Colmont

REDACTION:

Cabinet de rédaction Zanzibar

CONCEPTION / RÉALISATION : Agence Newton

PHOTOS:

Médoc estuaire / Fotolia / Philippe Roy

IMPRESSION: France 01/11

Ce journal est réalisé sur papier certifié PEFC (produit dans une logique de gestion durable des forêts).

DÉPOT LEGAL:

1º Trimestre 201





Directeur Général des Services

Jean-Marc PERIER

Directrice Générale Adjointe

Auriane LABATUT

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

Sébastien BODIN

Marie Christine LASSOUREILLE

Marina BOURGEADE

ACCUEIL

Karine TREMBLIER

SERVICES TECHNIQUES

Responsable Arnaud LÉVEIL

PETITE ENFANCE

Directrice / Coordinatrice Bernadette BRUNON

Animatrice RAM Christine LALLEMENT

Animatrice RAM Céline PIGNOL

STRUCTURE MULTI ACCUEIL « A PETITS PAS »

Directrice Sandra PATANCHON,

Emilie LEBAILLIF, Colette LEFORT, Florence CHEVALIER, Lydia HUTZLI, Béatrice SIMONNET, Carole ROUSSEAU, Nathalie BARGET, Céline BEAUFORT.

Cuisinier Richard RAVET

STRUCTURE MULTI ACCUEIL «LES PETITS BOUCHONS:

Directrice Nathalie GUEGUEN

Lydia LACOMBE, Pascale COMIN, Aurore VERROY, Danielle RENAUD, Nathalie CANETTI, Jessica BISENSANG, Marie-Christine CHANDELIER

Responsable accueil occasionnel Muriel STUTZMANN

MICRO CRÈCHE « PICOTTI »

Référent technique Céline PIGNOL

Corinne LAPEGUE, Marine FAVIN, Virginie BOYER, Nathalie CANETTI

ENVIRONNEMENT

Chargée de Mission Amandine DEGUEIL

Ambassadeur de tri Brice BERTON-BOITEL

EUNESSE

Responsable Martine BLANC

DIRECTEURS A.L.S.H.

Arsac Mohamed TAJDIRT

Cussac-Fort-Médoc Juanita CARBONNEL

Ludon-Médoc Céline BOIDRON

Le Pian-Médoc Yannick FEILLARD

Macau Françoise GROLLET

Soussans Carole DA-CUNHA

POLICE

Chef de service Laurent LAPEGUE
Secrétariat Catherine CASSAGNE

Joëlle CLAVERIE, Chantal AUGEREAU, Mickaël MERCERON, Jean-Jacques FAUCHE, Sandy LOPEZ, Cyrille MASSIAS, Daisy RINCON, Yoann PERRIER

Médoc Estuaire

Communauté de Communes

Terres d'envies

Siège Social: 33460 MARGAUX

Administration: 33460 ARSAC - Tél.: 05 57 88 08 08 - fax: 05 57 88 90 64

Territoire Enfance et jeunesse Économie Aménagement Environnement